

Cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **67 (1916)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONFÉDÉRATION.

Examens fédéraux. Le Département de l'Intérieur, à la suite des examens réglementaires, a décerné aux forestiers suivants le brevet d'éligibilité aux emplois forestiers supérieurs cantonaux et fédéraux :

MM. Fierz Walter, de Männedorf, à Zurich,
Flück Edouard, de Brienz, à Interlaken,
Neeser Robert, de Reichenbach, à Frutigen,
Rennhardt Eric, de et à Aarau.

CANTONS.

Zurich. Le conseil d'Etat vient de désigner le successeur du colonel J. Ruedi, comme inspecteur forestier cantonal, en la personne de M. Théodore Weber, actuellement inspecteur forestier d'arrondissement à Winterthour.

Argovie. Dans ce canton, on recourt depuis longtemps aux ventes collectives de bois. L'une des dernières a eu lieu le 25 octobre, à Aarbourg. Les bois mis en vente comprenaient ceux des forêts cantonales du 5^e arrondissement et de 18 communes ou corporations, soit au total, 8218 m³. Jamais encore un volume aussi élevé n'avait été mis en vente d'un seul coup dans ce canton. Quoique comprenant 150 lots, la vente entière ne dura que 2 ¹/₄ h. 269 m³ sont restés invendus. Le solde, soit 7949 m³, a produit fr. 273,434. Il s'agissait d'épicéas et de sapins exclusivement. Les petits bois (tige moyenne jusqu'à 0,5 m³) ont atteint le prix moyen de fr. 24. 35 le m³; les gros (tige moyenne 4 à 4,50 m³) celui de fr. 36. —

Vaud. Les renseignements reçus de tous côtés montrent que la hausse sur les bois de sciage de résineux continue de plus belle. Les prix atteints sont parfois invraisemblables. L'exemple peut-être le plus typique est fourni par la dernière mise de Ste-Croix.

507 m³ de résineux vendus sur pied ont trouvé facilement preneur à fr. 35. 70 le m³, les frais d'abatage étant à la charge de l'acquéreur. Et il s'agissait de bois de qualité toute médiocre, noueux, en partie chancreux et atteints de pourriture.

On reste surpris qu'un lot de sciages façonnés et de meilleure qualité que les précédents n'ait dépassé que de peu (fr. 38. 40) le prix des bois sur pied.

Décidément le commerce des bois, qui dans notre canton est reste plongé souvent dans un complet marasme, voit luire d'heureux jours.

Valais. M. Henri Evéqoz, jusqu'ici inspecteur forestier d'arrondissement à Sion, vient d'être nommé par le conseil d'Etat au poste d'inspecteur forestier cantonal. M. Evéqoz succède au regretté M. Loretan.

